

**BUREAU DU SCOT SUD LOIRE DU VENDREDI 14 JUIN 2024
Compte Rendu**

Christophe	BAZILE	Président	Présent
Gilles	THIZY	1er Vice-président	Présent
Pierre	VERICEL	2ème Vice-président	Présent
Bernard	SOUTRENON	3 ^{ème} Vice-président	Présent
François	DRIOL	4ème Vice-président	Visio
Patrick	LEDIEU	5ème Vice-président	Excusé
Gérard	DUBOIS	6 ^{ème} Vice-président	Visio
David	FARA	7 ^{ème} Vice-président	Présent
Patrick	BOUCHET	8 ^{ème} Vice-président	Présent
Philippe	POURTIER	SCOT Sud Loire	Présent
Christine	BERNARD	Forez-Est	Présente
Arnaud	CARRE	Loire-Forez	Excusé

Annick	DELORME	St Etienne Métropole	Présente
Laurent	DRILLON	SCOT Sud Loire	Présent
Benoît	GAY	Epures	Excusé
Christophe	MALAVAUD	Forez-Est	Excusé
Emilie	DEGRAIX	Monts du Pilat	Excusée
Patricia	SALA	Monts du Pilat	Excusée
Catherine	ARAUD RUYAND	Epures	Présente
Ghislaine	CORTEY	Epures	Présente
Ludovic	MEYER	Epures	Excusé

La séance est ouverte par le Président à 12h08.

L'ordre du jour est modifié du fait du retard annoncé du groupement CAUDEX / FABRIQUES.

1/ Document PAS

EPURES a proposé une V4 suite aux retours techniques et aux analyses juridiques de BLT.

Cette version reprend :

- Une synthèse du diagnostic actualisé
- Les objectifs validés par le comité syndical de décembre 2022
- Une troisième partie synthétisant les arbitrages de la période septembre 2023 – mai 2024

Ce document est transmis aux membres du Bureau au cours de la séance.

Ces derniers conviennent de se réunir le 26 juin de 12h à 14h pour une relecture politique du document en amont de son envoi au PPA et aux délégués des EPCI le 1^{er} juillet.

2/ DOO Ressources

Sont présentés les DOO :

- Déchets
- Risques et Nuisances
- Eau

L'examen du DOO Climat Air Energie est repoussé au Bureau du 12 juillet.

Questions / Déchets :

- Bien prendre en compte des espaces dédiés dans le cas des constructions individuelles à venir.
- Prendre soin d'exprimer de manière réaliste l'objectif d'insertion paysagère dans le cas des créations de PAV en zone urbaine.

Questions / Risques et nuisances :

- Différencier les niveaux de documents et les contraintes associées ;
- Différencier le risque minier et les autres aléas ;
- Nuisances sonores des gares à prendre en compte ;
- Accord sur l'écriture complète du DOO concernant l'aéroport Saint-Etienne Loire
- Sur le bruit, accord pour une reformulation : **Conservation des contraintes réglementaires et adaptation du PPEB à l'activité réelle.**

Questions / Eau :

- Préciser milieu aquatique naturel plutôt que milieu aquatique et effectuer le renvoi vers le DOO Biodiversité ;
- Insister sur la pérennisation des ressources locales ;
- Un débat est engagé sur l'antagonisme potentiel entre interconnexions et importance de la priorisation des ressources locales. Le terme de ressource est à privilégier dans le DOO.

3/ Présentation Plan Paysage

CAUDEX et FABRIQUES présentent le document à télécharger transmis en cours de réunion.

Le président rappelle qu'il s'agit d'une charte. Les écritures réglementaires associées seront validées dans le cadre de la relecture du DOO. Il tient par ailleurs à souligner la qualité et la précision des approches. Une telle boîte à outils est très utile mais il importe de la faire vivre.

L'AMO précise qu'ils apporteront un plan d'action pour mettre en œuvre le Plan.

Les élus soulignent l'intérêt de prendre en compte les zones d'accélération.

Il est aussi indispensable de ne pas faire de la valorisation du paysage un obstacle aux transitions énergétiques et aux innovations.

Le Président propose de partager avec un courrier d'accompagnement le Plan Paysage avec les EPCI. Cette proposition est validée à l'unanimité.

4/ Note sur le bilan triennal

Le Président synthétise la note EPURES transmise en amont du Bureau.

La préconisation EPURES est validée à l'unanimité :

- « Année blanche en 2024 »
- Inscription dans le programme partenarial, 2025-2031

5/ Examen des calendriers (cf. infra)

SEM précise un potentiel report de son Copil PPA du 2 juillet.

Le Président confirme une présence en vision le 2 et en présentiel le 12 juillet (si cette date est retenue).

Bernard Soutrenon et Laurent Drillon représenteront le SCoT SL lors des rencontres nationales à Arras du 28 au 30 août.

6/ Mise en œuvre du SCoT

- CDAC Feurs :

Monsieur Ledieu représentera le SCoT le 25 juin et proposera une position favorable.

Le Président indique les possibilités de suivi des espaces libérés (exemple LFA).

- Modification des PLU de Pouilly-les-Feurs et Violay

Insistance sur la procédure « fautive » de Violay.

- Deux PA et un PC problématique à l'Etrat. Présentation des problématiques.

7/ Sujets divers :

Le Président indique qu'il souhaite un éventuel dépôt de plainte en cas de comportement répréhensible à l'égard d'un agent du SM SCoT.

Il transmet aux élus de SEM les documents remis à cette fin par l'association FOREZ AGIR.

La séance est levée à 13h52.

REUNIONS	DATES ET LIEUX
Copil Personnes Publiques Associées	Lundi 8 juillet 15h-17h / Locaux Epures
Comité Syndical Débat sur le PAS	Mercredi 10 juillet 19h-21h Hôtel d'agglomération Loire Forez Agglomération Montbrison
Bureau SCoT	Vendredi 12 juillet 12h30-14h30 / Locaux Epures
Bureau SCoT	Vendredi 6 septembre 12h30-14h30 / Locaux Epures
Bureau SCoT	Vendredi 11 octobre 12h30-14h30 / Locaux Epures
Bureau SCoT	Vendredi 8 novembre 12h30-14h30 / Locaux Epures
Comité Syndical Arrêt Projet	Jeudi 28 novembre 17h-19h / Lieu à définir
Bureau SCoT	Vendredi 13 décembre 12h30-14h30 / Locaux Epures